

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILLAYA :BATNA**

**DAIRA :ICHEMOUL**

**COMMUNE :INOUGHISSENE**

**N° téléphone et faxe :0.33.34.80.02**

**N.I.F.A.P.C : 05110259810**

**Avis d'attribution provisoire du projet**

**Aménagement et revêtement d'une piste reliant AGHIL OUMOSSI-TAFRENT COMMUNE DE INOUGHISSEN sur 12,5 KMS (3eme Tranche SUR 1,5KMS). :**

*Conformément à l'article 65, alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , et suite à l'avis d' Un Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N° 10/2025 paru dans le journal électronique elmoudjaz le : 23/12/2025, le président de L'APC de la commune d'inoughissene annonce l'attribution provisoire du projet comme suit :*

| N° | Intitulé d'opération                                                                                                               | Entreprise N/F                                                            | Notation technique | Montant de l'offre | Délai de réalisation         | Observation  |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|--------------|
| 01 | Aménagement et revêtement d'une piste reliant AGHIL OUMOSSI-TAFRENT COMMUNE DE INOUGHISSEN sur 12,5 KMS (3eme Tranche SUR 1,5KMS). | BALA SALAH<br>E. G.T.P.H<br>ROUTE CHETMA<br>- BISKRA -<br>194505440254140 | 41/60              | 23.916.620,00DA    | Quatre-vingt-cinq (85) jours | Moins disant |

*En application des dispositions à l'article 56 de la loi 23/12 du : 05/08/2023 , determine les régle générales liées aux marchés publics , et Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° : 15/ 247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marché publics, les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres , peuvent introduire un recours auprès de la commission des marché de la commune d' inoughissene dans un délai de 10 jours à partir de la date de parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et peuvent contacter le service contractant pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres dans un délai de 03 jours , à partir de la première parution de cet avis .*